



Rencontre des Organisation syndicales avec la DRH du Ministère du 30 novembre 2016

en présence de la DEB et des Directeurs d'Agence

L'Administration et nos Directeurs Généraux partagent notre constat et diagnostic ... mais pas les solutions

La DRH n'a pas de mandat, pas de calendrier, pas de stratégie. La DRH n'a rien à nous proposer !

Objet de la réunion : échanger sur la révision du décret liste dérogatoire et ses conséquences sur les personnels.

Tous reconnaissent **les incidences lourdes** du projet de décret liste des emplois dérogatoires **sur les agences de l'eau et leurs personnels contractuels** en CDI.

Nous avons ré exposé nos demandes :

1. Deux ans de différé pour élaborer la liste des emplois dérogatoires ;
2. Des bonnes conditions de titularisation adaptées à tous par dépôt d'un amendement législatif;
3. Des conditions de gestion non bloquantes pour les personnels restant contractuels.

Le seul souci de l'Administration est la mobilité (interne et entre agences de l'eau). C'est inadmissible, le problème de la sortie de liste dérogatoire ne se résume pas à cette mobilité là :

- les autres questions liées aux statuts ne sont pas réglées : rémunérations, promotions, recrutements.
- les mauvaises conditions de titularisation de la loi Sauvadet restent appliquées aux Agences

Nous avons demandé à l'administration de mettre toute son énergie plutôt sur un amendement permettant de négocier une titularisation des personnels des Agences dans des conditions meilleures que la loi Sauvadet.

L'Etat doit assumer ses responsabilités. Le personnel en place ne peut pas être sacrifié.

Aujourd'hui les propositions sont très insuffisantes et totalement incertaines.

Il est plus que jamais important de poursuivre et d'amplifier la mobilisation.

**Tout le personnel des six agences de l'eau
en grève le 6 décembre 2016**



@InterSyndAgEau @snfsuema @CGT_SNP AE @FeetsFO

